

Les vœux du Maire ont eu lieu ce dimanche 7 janvier à la salle des fêtes, en présence de Cinderella Bernard (conseillère départementale), de Vincent Le Meaux (Président de l'agglomération), de Vincent Clech (vice-président de l'agglo, en charge du pôle de Bégard, et des élus des communes du canton.

J'ai d'abord rappelé l'état civil (naissances, mariages et décès) de l'année écoulée. Nous avons remis les camélias traditionnels aux parents des sept bébés nés en 2017 (voir la liste en rubrique « état civil »).

J'ai ensuite fait le point sur les travaux, c'est-à-dire essentiellement sur l'avancement du dossier « aménagement du bourg » :

Le dossier est terminé avec le bureau d'études :

Le plan général était affiché dans la salle (celui qui a été visible depuis plusieurs mois en mairie).

Info a été largement diffusée au cours de l'année (site, lettre info spéciale, affichage).

Il n'y a pas eu de remarques (sauf une prise en compte), donc tout était parfait.

Le plan de financement est bouclé avec participation :

de l'état (merci à Mme Jacq de la sous-préfecture),

du département (merci Mme Arhant)

de la région via le pays de Guingamp (merci à Mmes Leroy et Thebault-Lepivert).

Le prêt nécessaire a été réalisé. Nous avons vu suffisamment large (taux intéressants) de façon à pouvoir faire une tranche suivante dans la foulée (2019).

Le choix des entreprises a été acté en novembre : Armor TP pour la partie « voirie » et Jo Simon pour la partie « paysagère ».

L'effacement des réseaux est en cours par le SDE (sous la conduite de Mme Raoult) et par Bouygues (M Haubois).

Les travaux d'aménagement vont commencer dès ce début janvier.

Il y aura de la gêne et des désagréments en vue (circulation, stationnement, éclairage). Il faudra s'en accommoder pendant les six mois que devraient durer les travaux.

J'ai évoqué les quelques travaux supplémentaires réalisés en 2017 (columbarium, crêperie, salle des fêtes, école, station de Praden Meur).

Mme Françoise Poupon, adjointe aux affaires scolaires a ensuite fait le point sur tout ce qui concerne les affaires scolaires :

- Point sur la rentrée (effectifs...)
- Présentation des nouveaux professeurs
- Rappel du passage à la semaine des quatre jours à la demande des enseignants et des parents
- Arrêt des TAP (temps d'accueil périscolaires), et remerciement au personnel communal pour son implication sur ce sujet en 2017.

J'ai cité et remercié :

- Les associations et leurs présidents respectifs
- Le personnel communal.

J'ai ensuite annoncé (ou confirmé pour beaucoup), ma démission du poste de Maire à compter du 28 février prochain.

J'ai d'abord fait l'historique de ma présence à Trégonneau (depuis 1999), et de mes actions, au comité des fêtes pendant plus de 10 ans, et au conseil municipal, où j'ai été élu conseiller en 2008, puis Maire en 2014.

J'ai rappelé que notre programme électoral de 2014 était soit réalisé, soit en passe de l'être (voir aménagement du bourg ci-dessus).

Et également quelques actions supplémentaires (inventaire des zones humides, passage en 0 phyto des espaces communaux).

J'ai aussi rappelé les échecs de mes propositions sur le rapprochement avec les communes voisines (et en premier lieu Squiffiec), ou le recensement du bocage. Mes ces points ne constituaient des promesses électorales. Je regrette néanmoins vivement ces échecs, et en particulier le regroupement qui me paraît indispensable, aller dans le sens de l'histoire, et être nécessaire au développement futur de nos communes.

J'ai ensuite indiqué les raisons de mon départ :

- Rappel de mon engagement de ne faire qu'un seul mandat (annoncé largement lors de la campagne)
- Raisons personnelles (santé, famille)
- Limite d'âge que j'estime atteinte, et possibilité de passer la main à plus jeune que moi
- Possibilité de faire avancer des idées neuves et originales pour les années à venir

J'ai ensuite détaillé l'organisation de ce départ et de la passation de pouvoir :

- Cet événement est programmé depuis octobre dernier.

- Les remplaçants sont connus, et ont été approuvés par tous les conseillers municipaux.
- Mme Poupon deviendra Maire après élection officielle par le conseil début mars.
- Toute l'organisation (adjoints, commissions) va évoluer.
- Le travail de passation est en cours entre l'ancien et la future Maire.

Il est prévu que je reste conseiller municipal :

- Je ne participerai plus aux décisions et aux actions, et ce dès l'élaboration et le vote du budget 2018
- J'apporterai ma connaissance de l'historique.
- J'aiderai à l'utilisation des divers outils informatiques que j'ai créés pour la gestion de la commune (gestion personnel, cimetière, site internet, préparation budget...).

En revanche, je ne serai plus conseiller communautaire (c'est la prérogative du Maire). Je continuerai à participer aux commissions de l'agglomération, et à représenter Trégonneau (via l'agglomération), dans les syndicats extérieurs (SMICTOM ou SMEJ), si cela convient à tous.

La cérémonie s'est terminée par les interventions de Vincent Le Meaux (qui a rappelé les enjeux importants liés à l'agglomération pour notre commune (PLUI, compétence eau et assainissement...)), de Vincent Clech et de Cinderella Bernard.